



DANS SA SEANCE DU 30 SEPTEMBRE 2019 LA MUNICIPALITE

A décidé

- De délivrer l'autorisation pour l'installation de panneaux solaires sur le toit, parcelle 124, ch. de la Crosette 4.

A pris note

- Du résultat des contrôles radar effectués par la Police cantonale le 19.08.19 de 09h20 à 10h20 et le 20.08.2019 de 11h50 à 13h20 à la Rte de Préverenges : 756 véhicules ont été contrôlés dont 18 dénoncés. Le taux d'infractions pour Denges est de 2.38% ; le taux d'infractions du canton pour la période en cours est de 2.96% ;
- Des résultats des radars sympathiques installés du 02 au 21 septembre 2019 à : la Rte de la Gare : le V85 est à 48 km/h et la vitesse maximale relevée à 104 km/h, à la Rte de la Pale : le V85 est à 47 km/h et la vitesse maximale à 95 km/h.

La municipalité